

## Stratégie d'intervention pour l'avenir du lac Saint-Pierre

Dossier de la rédaction de H2o  
July 2013

Le plus grand milieu humide aménagé du Québec sera restauré grâce au soutien financier du gouvernement... et à l'expertise de Canards Illimités Canada

Le ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, Yves-François Blanchet, et la ministre d'Énergie et la Banque de développement économique du Québec et d'Opérations de Richelieu, Mme Émilie Zakaïb, ont annoncé un soutien financier de 596 000 dollars du MDDEFP à Canards illimités Canada (CIC) pour la réalisation d'un projet d'aménagement faunique dans la baie Lavallière. La phase I de ce projet vise notamment à aménager le marais Saint-Louis afin de préserver cet habitat de prédilection pour la sauvagine et pour plusieurs espèces de poissons.

"Grâce à ce partenariat avec Canards Illimités Canada, notre gouvernement participe concrètement à la protection et à la mise en valeur des habitats fauniques. Nous en sommes très fiers. Notre Stratégie d'intervention pour l'avenir du lac Saint-Pierre, que nous avons rendue publique le 15 février dernier, établit trois grandes orientations prioritaires afin d'assurer la survie du lac Saint-Pierre. Le projet que nous annonçons aujourd'hui s'inscrit tout à fait dans cette ligne et nous permettra de mettre en valeur l'écosystème du lac et son potentiel économique", a déclaré le ministre Blanchet.

Au terme des travaux d'aménagement, le marais Saint-Louis occupera une superficie de 117 hectares à l'intérieur de la baie Lavallière. Le projet prévoit la mise en place d'un ouvrage de contrôle du niveau d'eau, de digues et d'une station de pompage afin de maintenir une superficie en eau libre à l'usage de la faune durant la saison estivale. Avec l'ajout de contributions issues de différents partenaires, l'investissement total pour la réalisation des travaux est estimé à 835 000 dollars.

"La restauration de la baie Lavallière est un projet d'envergure qui contribuera au développement de la population de perchaudes et à la nidification de la sauvagine dans la baie Lavallière, contribuant ainsi à renforcer la vocation touristique de la région. Le marais Saint-Louis aura en effet une influence certaine sur la reconnaissance du patrimoine faunique et naturel de la MRC Pierre-De Saurel, qui est une des portes d'entrée de la réserve de la biosphère du lac Saint-Pierre, reconnue par l'UNESCO en 2000. Les gens de la région ont toutes les raisons d'être fiers de ce projet qui s'inscrit dans nos orientations de développement durable, au même titre que le Technocentre en écologie industrielle, l'Agenda 21 et l'éco-collectivité", a affirmé la ministre Zakaïb.

